

carnation de son père, naguère si avare et si hautain ; s'il en voulait la preuve, il n'avait qu'à demander à l'animal de lui montrer la place où, du temps qu'il était homme, il avait enterré un trésor dont, même en mourant, il n'avait pas révélé l'existence à son fils. Tout se passe comme le Bouddha l'avait dit, et Çouka, à la fois enrichi et convaincu, ne croit pas pouvoir mieux prouver sa reconnaissance que par une invitation à dîner.

LES INVITATIONS. — Nous avons déjà assisté à plusieurs de ces cérémonies : il nous reste à prendre connaissance dans les textes de leurs rites, qui étaient assez compliqués. C'est que l'invitation adressée au Maître, et que celui-ci acceptait « par son silence », s'étendait d'office à son cortège de disciples. Il importait à ceux-ci d'être certains de trouver une place au banquet qui leur était offert ; il n'importait pas moins à leurs hôtes de savoir sur combien de convives ils pouvaient compter afin de proportionner leurs préparatifs à ce nombre. Le matin fixé, une personne digne de confiance devait venir avertir le Bienheureux que tout était prêt et « qu'il prît son temps », ceci afin d'éviter toute mauvaise surprise ; car il y a toujours eu partout des mystificateurs, et tel d'entre eux trouvait parfois spirituel de faire tomber à l'improviste chez un voisin avec qui il était en mauvais termes, par le moyen d'une invitation supposée, une bande de religieux affamés par leur jeûne de vingt-quatre heures. Toute crainte de contretemps ainsi écartée, le Bouddha et ses compagnons se rendaient à la maison du fidèle laïque. Des sièges y avaient été préparés pour eux, mais ils apportaient chacun leur vase à aumônes ; car ne l'oublions pas, ils n'étaient après tout que d'honorables « hors-castes », et ils épargnaient ainsi à leur zéléteur, outre l'embarras de procurer un bol à chacun d'eux, la perte sèche qui eût résulté pour lui de la nécessité de briser à l'issue du repas toute cette vaisselle rendue impure par leur contact. Dès qu'ils étaient assis, le maître de la maison et les siens s'empressaient à les servir, tout en se gardant de manger avec eux. Des bas-reliefs du Gandhâra nous montrent de petites tables pliantes disposées devant chaque convive pour la commodité du service. L'Inde d'alors n'était pas aussi végétarienne qu'elle l'est devenue depuis ; la viande et le poisson étaient permis aux membres de la Communauté à la seule condition que les animaux ne fussent sacrifiés ni à leur vue ni exclusivement à leur intention. Tous les aliments, sauces et condiments devaient, comme de règle, être déposés ou déversés dans les bols individuels. Il fallait ensuite laver tous ces récipients, et aussi les mains droites qui y avaient puisé : car les Indiens ignoraient, et la plupart d'entre eux ignorent encore aussi bien l'usage de la fourchette européenne que des baguettes chinoises. Ces ablutions terminées, la famille hospitalière s'installait aux pieds du Maître et écoutait dévotement la petite allocution de rigueur par laquelle « il l'enseignait, l'encourageait, l'exhortait et la réjouissait ». Après quoi, ayant payé l'écot pour tous par